

Procès-Verbal de la Séance du 9 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 9 octobre à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Noémie BERTHE, Dorothee GARNIER, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT,

Mrs Patrick LAURENT, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER,

Absente excusée avec pouvoir : Catherine GAMICHON-NOËL pouvoir à Jean-Claude BAGUET,

Absente excusée : Murielle CAILLLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Une délibération concernant les panneaux de signalisation des arrêts de bus pour les hameaux de Riffin et Séronville et ceux du Centre-Bourg,
- Une délibération concernant le prix des maisons fleuries.

1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 10 septembre 2024

M. le Maire demande si il y a des observations concernant le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2024.

Patrice CAUDRON fait remarquer que la fête des drapeaux ne peut pas se faire à Songeons car la salle de l'Ancienne École des Garçons est trop petite pour recevoir tous les membres de l'association.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Demandes de subventions pour les panneaux des ramassages scolaires des collégiens des hameaux de Séronville et de Riffin et sécurisation du passage piéton de la MFR

M. le Maire indique aux membres présents qu'il serait nécessaire d'acquérir des panneaux afin de sécuriser les nouveaux arrêts de bus des hameaux de Riffin et Séronville pour les collégiens et, à l'avenir, les lycéens.

Coût total HT : 9 149.40

| | |
|------------------------------|------------|
| Pour le ramassage scolaire : | 1 256 € 00 |
| Région 80% | 1 004 €80 |
| Commune : | 251 €20 |

Suite à la construction du nouveau pôle pédagogique et administratif de la Maison Familiale Rurale de Songeons, route de Dieppe, il est essentiel de sécuriser les passages piétons reliant ce nouveau pôle à l'internat situé de l'autre côté de la rue.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Pour la sécurisation des passages piétons : 7 893 € 40
Aide territoire : 52% 4 104 € 56
Commune : 3 788 € 84

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

Le plan de financement exposé ci-dessus, sollicite une subvention auprès de la Région et d'une Aide au Territoire pour l'année 2024,
Prévoit le financement ci-dessus au budget 2024,

Autorise M. le Maire à faire le nécessaire quant à l'application de cette délibération.

.3 Délibération concernant les prix des maisons fleuries

M. le Maire notifie qu'une délibération doit être prise concernant le Prix des maisons fleuries. Cela représente une somme de 845 €, le conseil donne son accord à l'unanimité.

4. Délibération : Cession du sentier du Pont de Gournay.

M. le Maire indique aux membres présents qu'il y a lieu de prendre une décision modificative afin de pouvoir céder le sentier du Pont de Gournay pour l'euro symbolique à la Maison Familiale Rurale de Songeons.

COMPTES DEPENSES

| Imputation | Nature | Ouvert | Réduit |
|---------------------|--|----------|--------|
| 041 / 204422 / OPFI | En nature - PDP - Bâtiments et installations | 2 116,00 | |

COMPTES RECETTES

| Imputation | Nature | Ouvert | Réduit |
|-------------------|--------------|----------|--------|
| 041 / 2111 / OPFI | Terrains nus | 2 116,00 | |

Les membres du Conseil Municipal présents autorisent et chargent M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

5. Point sur l'éclairage public

M. le Maire précise que l'ensemble des lampadaires de la Commune sont équipés de lampes LED. Le Conseil Municipal a décidé de remettre l'éclairage nocturne en continuité.

Une information a été faite sur l'application « Panneau Pocket ».

Un point sera réalisé au mois de septembre 2025, afin de connaître la consommation énergétique avec ce nouveau système.

6. Indisponibilité de Martine DHENAIN

M. le Maire rappelle que suite à une chute à son domicile le 9 mars 2024, Martine DHENAIN est toujours en arrêt de travail. Comme la loi l'impose, elle a été reçue par un médecin expert.

Afin de palier à son absence, le secrétariat a recours à une secrétaire de Mairie remplaçante Mme Pascale BROUSSIN.

7. Contrat de Relance pour la Transition Énergétique

M. le Maire informe du courrier reçu par la CCPV, concernant le Contrat de Relance pour la Transition Énergétique, pour les locaux du 39 route de Dieppe.

La commune a présenté le dossier concernant les travaux pour les locaux des futurs services techniques afin de profiter si possible de cette nouvelle aide, sachant que la Région ne subventionne pas ce type de projet et que nous sommes toujours en attente d'une aide du Conseil Départemental.

8. Point sur la compétence par la Communauté de Communes de l'Assainissement Collectif

M. le Maire fait un retour de la réunion qui s'est déroulée le mardi 10 septembre 2024, concernant le transfert de la compétence assainissement collectif. A partir de 2027, il est envisagé un regroupement dans un unique contrat de DSP (Délégation de Service Public), sauf SONGEONS (2034), qui vient de s'engager avec VEOLIA pour 11 ans. Cette précision a été confirmée par VEOLIA.

Si la CCPV prend la compétence, il est envisageable que le prix de l'eau soit unique concernant l'assainissement pour toutes les communes membres, alors que chacune d'elles a un système d'assainissement différent et des tarifs différents.

9. Communication sur le rapport d'activité de la CCPV

M. le Maire fait un retour sur le rapport d'activité de la CCPV 2023, cela représente 633km² de territoire, 33520 habitants répartis sur 88 communes, avec 113 élus communautaires.

A noter qu'en première partie du Conseil Communautaire du 24 septembre, M. Le Procureur de la République de BEAUVAIS a fait part aux élus de la mise en place d'une boîte mail spécifique permettant de recueillir toutes les infractions relatives à la sécurité de leurs administrés (incidents, accidents, incivilités, conflits de voisinages, etc..)

10. Communication sur le rapport d'activité du SE6 septembre

M. le Maire fait une synthèse du rapport d'activité du SE 60 pour l'année 2023. Le rapport est consultable en Mairie.

11. Convention et adhésion pour 2025 du Ciné Rural

M. le Maire présente les conditions d'adhésion au Ciné Rural 60.

Il a été choisi l'adhésion annuelle de 528 euros pour 9 projections maximum.

La projection des films se déroule à la salle polyvalente du complexe sportif.

Une convention d'adhésion pour l'année 2025 est mise en place.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant de l'adhésion choisie et

donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer la convention afférente à cette prestation.

12. Courrier ADTO travaux Centre Bourg (Inondations)

M. le Maire fait lecture du courrier de Romain DELINZEGER assistant à la maîtrise d'œuvre, qui retrace les différentes inondations qu'a subies la commune. En effet, lors de pluies diluviennes, l'eau descend la rue Crignon-Fleury, et bifurque sur le côté de la pharmacie à cause du rétrécissement, cela engendre des inondations du côté de la Halle. Afin de soulager les deux avaloirs en bas de la rue Crignon-Fleury, une création de deux avaloirs en amont dans cette rue sera réalisée fin octobre - début novembre.

Sylvain CUYER indique que depuis plusieurs années, le grand fossé est toujours vide. Or, auparavant l'eau traversait la route de Riffin, passait par la plaine de Riffin, puis arrivait au niveau du terrain à vendre de Marie-Claire POHYER et descendait dans le grand fossé.

Frédéric LANGLOIS indique que les travaux faits en amont de la plaine de Riffin permettront de recréer cet écoulement naturel. Le problème est que le terrain rue de la Briqueterie a été artificiellement surélevé.

13. Cérémonie du 11 novembre

M. le Maire annonce le programme du 11 novembre :

11h15 Temps de recueillement et de prière,
12 h Rassemblement au Monument aux Morts,
12h30 Verre de l'amitié,

Exposition de 20 panneaux relatant le conflit de la Première Guerre Mondiale, avec le concours de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), de l'Oise.

14 Point sur les différentes commissions et questions diverses

M. le Maire :

Fait lecture de la présentation de Marion DUFILS, concernant son projet de micro-crèche sur la commune. Cette dernière souhaite acquérir un terrain sans dénivelé pour s'installer.

Fait le compte rendu du rendez-vous avec M. Vincent HERMEND, gestionnaire d'auto-école à Beauvais et Saint-Germer-de-Fly. Ce dernier est à la recherche d'un local de 40m² dans la commune. Un local serait disponible dans les locaux situés au 43 place de la Halle dans les locaux de Christabel PICQUE.

Informe du souhait de M. et Mme LOISEAU d'installer une pâtisserie au feu de bois le dimanche matin, lors du marché. Le conseil municipal donne son accord majoritairement. Il y a une abstention.

Fait un compte rendu de la réunion du 17 septembre, concernant le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) organisée par la CCPV.

Fait un retour sur le spectacle « La Rénovation des 3 Petits Cochons », qui s'est tenu le 13 septembre à 20 h à la salle des fêtes de Grandvilliers. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Présente le rapport d'activité de l'OPAC 2023, ce dernier est consultable en Mairie.

Informe que le premier abri vélo sera implanté semaine 47, auprès du centre social. Il faut prévoir de stabiliser cet emplacement avec une dalle en béton.

Indique la mise en place d'une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) dans l'Oise. La MDA, c'est un rapprochement entre les services du Conseil départemental liés aux grands âges et ceux de la MDPH afin de faciliter les démarches et la prise en charge des habitants de l'Oise.

Expose le projet de l'association « Les PICARDOS », pour leur rassemblement du 9 au 11 mai 2025. Ce dernier étant un événement privé qui se déroulera sur le terrain de foot, les organisateurs prévoient de faire une exposition de leurs motos sur la Place de la Halle le samedi après-midi.

Fait lecture du mail reçu de la société ON TOWER France, concernant les antennes relais implantées sur la commune.

Fait savoir que l'association « La Boule Songeonnaise » remercie la commune de son soutien et de son engagement pour la concrétisation de leurs projets de concours de pétanque.

Notifie que le 9 octobre, il rencontrera Me LE THIMONNIER pour programmer les heures d'intérêt général que doit effectuer M. Ruddy PLOMMET au sein de la commune.

Demande des participants pour un groupe de travail, concernant le matériel des services techniques. Feront partie : Didier DAUBOIN, Noémie BERTHE, Cédric DEMARCY, Philippe PICQUE, Frédéric LANGLOIS, Pascaline HAMONIER.

Signale qu'une réunion entre les professionnels de santé et La Compassion est programmée le mardi 15 octobre à 10h30 à la résidence des sorbiers pour faire visiter et étudier la possibilité d'un pôle médical en occupant plusieurs logements du rez de chaussée

Philippe PICQUE :

Fait lecture des personnes retenues pour le Prix des maisons fleuries, elles seront récompensées lors de la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 13 janvier 2025.

Indique que lors du taillage des haies, de nombreux résidus étaient présents sur la route. Un chauffeur de bus a crevé plusieurs fois.

Informe que la société LUDO BALAYAGE a procédé au nettoyage de la route dans le hameau de Séronville suite à l'ensilage du maïs et des betteraves, et cela à titre gracieux.

Remercie les agents des services techniques pour leur rapidité à remettre le chemin à l'entrée du hameau de Séronville afin que les agriculteurs puissent l'emprunter.

Fait lecture de message Facebook de Robert SANGLIER concernant le taillage des haies.

Patrick LAURENT

Fait un compte rendu du Conseil d'Administration de la MFR, qui s'est tenu le 16 septembre. Une réflexion est à envisager concernant la mise en sécurité des passages piétons entre les différents pôles.

M. le Maire répond que des devis ont déjà été établis, des demandes de subvention sont à étudier.

Annick DUPONT :

Informe que le Comité des Fêtes est d'accord pour que le Sporting Club Songeonais organise un repas dansant le 13 juillet 2025.

Indique que le Comité des Fêtes organise un loto le samedi 26 octobre à 20 heures.

Informe que le centre social organise « Octobre Rose » le samedi 12 octobre sur la Place de la Halle.

Patrice CAUDRON :

Indique que l'UMRAC subventionne la rénovation des Monuments aux Morts.

Fait un compte rendu de la deuxième réunion du SIAEB. La première avait dû être annulée le quorum n'étant pas atteint.

Frédéric LANGLOIS :

Indique qu'il faut prioriser les travaux des locaux route de Dieppe, dans l'attente des subventions.

Fait un compte rendu sur les travaux des berges du Thérain. Les arbres seront abattus la semaine prochaine, le réaménagement se fera dans quelques mois, en utilisant les végétaux abattus et stockés sur la plateforme des déchets verts.

Informe que suite à la réunion de ce matin, il a été constaté en présence de la Société qui avait fait l'implantation que les végétaux utilisés pour les travaux de la « Redynamisation du Centre Bourg » ne sont pas adaptés en fonction de leur exposition.

Indique qu'une table de pique-nique couverte va être commandée et sera implantée au niveau des cours de tennis. Trois autres tables classiques seront implantées au niveau du verger partagé, et du terrain de pétanque.

Précise que la commission fleurissement se réunira le mardi 15 octobre à 18h30 à la Mairie.

Pascaline HAMONIER

Fait un compte rendu de la commission PLUiH et mobilité organisée par la CCPV, le 7 octobre. Le PLUiH doit être réétudié, en effet les différents organismes qui le valident ont émis des avis défavorables. Il est demandé aux communes de revoir leurs demandes de consommation foncière.

Indique que Blablacar Daily va être mis en place par le PETR du Pays de Bray, cela va pouvoir faciliter le covoiturage dans cette zone.

Informe que la commune n'organisera pas de Téléthon cette année.

Signale que les colis des personnes âgées seront commandés au magasin « Les Saveurs de la Halle ».

Fin de séance à 22h13.

Prochaine réunion le mardi 12 novembre.

The bottom of the page features several handwritten signatures and scribbles. On the left, there is a large, dense scribble. To its right, there is a signature that appears to be 'H'. Further right, there is another signature that looks like 'P'. A long, thin horizontal line extends from the right side of the page towards the center, possibly representing a signature or a separator.